

Procès-verbal de la réunion n° 19 du Conseil d'Administration du 29 mai 2012

Présents : I. Delrue, JP. Delchef (*Président*), P. Flament, A. Geurten, A. Kaison (à p.de 18h50), J. Nivarlet, J. Ringlet (*Vice-président*), B. Scherpereel, L. Lopez (*Secrétaire général*).

Excusés : D. Doyen (maladie) - D. Sonveaux (Etranger) - M. Collard (*Trésorier général*) (Etranger)

La réunion, qui se tient à Bruxelles, débute à 18 h00

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 10 mai 2012

Les membres du Conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du 10/05/2012 publié le 18/05/2012 avec l'ajout suivant :

«au point 4.3. ni J.Nivarlet, ni J. Ringlet n'ont participé à la discussion et la prise de décision... »

Par ailleurs, en ce qui concerne le nouveau statut des coaches, la commission législative poursuit la relecture du toilettage du texte qui fera l'objet d'une présentation lors de leur réunion du 6 juin prochain.

2. Suivi des décisions prises lors de la réunion du CDA du 10.05.2012

2.1. Dossier Averlant

Ayant reçu des informations de la FFBB, Le CDA confirme qu'affilié en France, la candidature de l'intéressé est actuellement non recevable, que ce soit en tant qu'arbitre et/ou commissaire de table en Belgique.

3. Assemblée générale du 16 juin 2012

3.1. Examen de l'ordre du jour du 16 juin 2012

Le conseil d'administration vérifie une dernière fois les différents points repris dans l'ordre du jour qui a été publié sur le site et envoyé aux parlementaires le 18 mai 2012 comme prévu.

Les propositions de PO régionaux ont été retirées, le conseil d'administration ayant décidé de revoir la procédure judiciaire pendant le déroulement des playoffs. Elle sera présentée lors de l'assemblée générale de novembre 2012.

3.2. Modalités de réponse relative aux questions sur les rapports des départements

Lors des questions éventuellement posées par l'assemblée, il appartiendra au responsable du département concerné d'apporter les réponses.

3.3. Application de l'article PA32

Le trésorier général fournira le tableau définitif car il semblerait qu'il y ait une petite différence au niveau régional (équipes de jeunes)

3.4. Elections

Le président rappelle les candidatures :

Nouvelle candidature : Claire PORPHYRE

Réélection : Jean-Pierre DELCHEF, Patrick FLAMENT, Alain KAISON, José NIVARLET & Bernard SCHERPEREEL.

Rappel : les 3 candidats ayant recueilli le plus de voix seront élus pour 5 ans, les autres pour 3 ans. En cas d'égalité en matière d'ancienneté, préférence sera donnée au plus âgé.

Election du Président = Le résultat du premier vote déterminera les candidats à cette élection.

Il est rappelé également qu'au niveau régional, pour les élections de personnes, on ne peut voter que POUR ou CONTRE. Dans le cas contraire, il s'agit d'un bulletin blanc ou nul qui est décompté du total du nombre de votes émis pour déterminer la majorité simple.

Jacques RINGLET, à l'unanimité, est nommé Président du bureau de dépouillement.

3.5. Organisation pratique

La mise en place sera opérée comme d'habitude. Véronique LAURENT prendra les présences à l'entrée.

4. Exercices des compétences administratives du CDA

4.1. Bilan des assemblées provinciales

En général, de bonnes assemblées, de bonnes idées ont été émises.

Il faudra cependant reprendre dans un canevas, les points qui ont fait l'objet des ordres du jour pour que ceux-ci soient présentés dans le même ordre pour une meilleure cohérence. Il a été constaté que certains points n'avaient pas été abordés dans certaines provinces.

4.2. Application de l'article PA74 bis

Le Conseil d'administration confirme les nominations des candidats élus :

Bruxelles-Brabant wallon : Jean-Michel DENEVE

Hainaut : Jules DELEPELAERE, André LECOMTE, Renzo MOSCIATTI, Robert SONVEAUX

Liège : Marie-Thérèse JOLIET, Christian FRAITURE

Luxembourg : Luc HENIN

Namur : Michel HASTIR, Guy HENQUET, José LAUWERYS

4.3. Ballons en minimes régionaux et provinciaux

Après un tour des provinces, la tendance est au maintien de la situation actuelle. Le CDA décide de maintenir les ballons n°7 pour les compétitions des minimes régionaux garçons.

Par ailleurs, il décide, à la majorité, de laisser le soin au CP de chaque province de déterminer le type de ballon à utiliser (6 ou 7) en séries provinciales. Enfin, Il est à noter que lors des compétitions de coupe AWBB où des clubs de provinces différentes sont concernés, le ballon n° 7 sera utilisé.

4.4. Mixité en pupilles BBW

Lors de l'assemblée générale de BBW, à une très large majorité (85% des votes émis), la question de la mixité en pupilles provinciaux a recueilli un écho favorable. Sur cette base, le comité provincial BBW sollicite l'autorisation du CDA.

Le CDA décide, à la majorité, d'autoriser la mixité en pupilles dans la province de BBW pour la saison 2011-2012.

4.5. Montée en 3 nationale Messieurs

Au terme de la saison 2011-2012, 2 clubs de la VBL et 2 clubs de l'AWBB sont logiquement montés de régionale en D 3. Suite à l'arrêt d'activités de Zwevezele, Oudenaarde est monté de D 3 en D 2 et la place vacante en D3 a été confiée au seul club candidat OXACO.

Suite à l'arrêt de Belgacom Liège, Antwerp Giants est monté de D3 en D 2 mais il n'y a plus de candidats pour compléter la D 3

Compte tenu du caractère incomplet de la série A de nationale 3, le conseil d'administration de l'AWBB a examiné la possibilité de compléter la série par un candidat de R 2. Le président a présenté cette option aux membres du CDA par consultation écrite et au vu des réponses favorables, conditionnées par le fait que l'option retenue ne pouvait porter préjudice aux compétitions régionales et provinciales de l'AWBB, il a pris contact avec les clubs finalistes des play off de R2.

Au terme de la consultation des 4 candidats, United Woluwe a marqué son intérêt pour la D3 nationale et Union Huy Basket pour la R1.

Cette option a été validée par le conseil d'administration de la FRBB ce jeudi 24 mai 2012.

4.6. Dossier BMC

L'expert nommé par le Tribunal d'Antwerpen doit examiner la partie "sponsoring" et la comptabilité de la VBL et de l'AWBB aux fins de déterminer si ces asbl sont les successeurs de la FRBB.

Le président pose la question de savoir si un membre du CDA de l'AWBB ne devrait pas être présent lors de ces contrôles.

4.7. Demande de dérogation BCJSE – Diricq

Les membres du CDA ont pris connaissance de la demande du club d'Estaimpuis. Ils décident d'octroyer la dérogation à la joueuse Léa DIRICQ, née le 07/01/2000 n° id 349888 pour jouer en équipe "benjamins" la saison prochaine, compte tenu de la situation géographique du club.

Le secrétaire général est chargé d'exécuter la décision.

4.8. Demande de dérogation Sainte-Walburge

Les membres du CDA ont pris connaissance de la demande du club Sainte-Walburge. Ils décident d'octroyer la dérogation à la joueuse Vjosa AJRULI, née le 30/03/2000 n° id 346590 pour jouer en équipe "pupilles" la saison prochaine. Ils décident de refuser sa participation aux matchs "cadettes".

Le secrétaire général est chargé d'exécuter la décision.

4.9. Dossier Gaulois Ombret c/Andrea SOCCOL 26/11/1996 id.333844

Les membres du CDA ont pris connaissance du courrier expédié par le club
Le Président et le Secrétaire général sont chargés d'expédier un courrier à l'intéressé.

4.10. Dossier JS Cuesmes

Les membres du CDA ont pris connaissance du courrier expédié par le club.
Ils décident que l'équipe "pupille provinciale" s'inscrive hors classement et marquent leur accord pour la participation de toutes les filles en "pupilles régionales".

4.11. Organisation d'une éliminatoire 3 contre 3

FIBA veut lancer une compétition 3 c 3 et à cet effet, a prévu d'organiser un tournoi international qui offrirait à une équipe représentative Belgique/Pays Bas une place pour participer au tournoi de la phase finale à Madrid. Les éliminatoires auraient lieu aux Pays Bas et en Belgique et une journée finale aux Pays Bas. Le vainqueur serait qualifié pour Madrid.

Au départ, la FRBB a déclaré que nous n'étions pas prêts. Un courrier est parvenu à la FRBB demandant d'organiser les éliminatoires. La VBL se déclare prête. L'AWBB fera en sorte d'être prête également pour cette nouvelle compétition

L'AWBB est capable d'organiser assez rapidement des éliminatoires afin d'imposer une stricte égalité entre les clubs AWBB & VBL (4 clubs au maximum) pour pouvoir se rendre aux Pays Bas.

Le Conseil d'Administration marque son accord à l'unanimité sur le principe et fixera les modalités à prendre par la suite.

4.12. Contrat Ethias – reconduction du contrat

Une réunion avec Ethias aura lieu ce mercredi 30/5 pour poursuivre la rédaction de ce contrat.

5. Exercice des compétences judiciaires du CDA

5.1. Commission d'enquête Eghezée du 22.05.2012

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du rapport de la commission d'enquête concernant l'instruction sur un fait de fraude au certificat médical du club d'Eghezée, il ressort des investigations et des auditions effectuées par la Commission d'Enquête que Monsieur Salmon Luc, secrétaire du club d'Eghezée a bien falsifié en toute connaissance de cause un certificat médical et en a gardé 4 copies « vierges de nom » en sa possession. Au demeurant, Mr. Salmon Luc reconnaît la matérialité des faits. Par contre, il semble qu'il s'agisse d'un acte isolé, qu'il ait agi seul et sans en avoir averti les autres membres du club d'Eghezée.

La Commission d'enquête propose aux membres du Conseil d'administration la sanction suivante :

"En plus des recommandations, une suspension de 3 (trois) mois allant du 01/08/2012 au 31/10/2012 inclus de toute fonction officielle et de tous pouvoirs de représentation inhérents à ses fonctions de secrétaire est proposée à l'encontre du secrétaire du club".

Le CDA estime la suspension en adéquation avec la proposition de la commission d'enquête et la confirme à l'unanimité.

5.2. Rapport du conseil judiciaire du 03.05.2012

Les membres du conseil d'administration prennent acte du procès-verbal de la réunion des conseils judiciaires du 03 mai 2012 et restent dans l'attente des modifications statutaires à déposer.

5.3. Dossier B.L.

Le président relate les faits intervenus au terme de l'assemblée provinciale de Liège

Le traitement du dossier sera poursuivi lors de la prochaine réunion qui aura lieu le jeudi 7 juin prochain à 19h.

5.4. Nomination Ad Hoc

Suite à la demande du Procureur régional, les membres du CDA approuvent, à l'unanimité, la désignation de Monsieur Emile LOZE (CJP BBW) membre Ad Hoc afin de siéger au Conseil Judiciaire Régional du 29.05.2012.

6. Rapport du Trésorier général

6.1. Clubs en retard de paiement à l'échéance du 21.05.2012

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la liste transmise par le Trésorier général.

7. Affaires du personnel

7.1. Modalités de recrutement des emplois APE

L'appel aux candidats a été effectué (site et newsletter). Les candidatures sont à rentrer avant le 15/6

La durée du contrat : 1 an

Le jury sera constitué le jour de l'assemblée générale le 16/6

7.2. Remplacement de Daniel Parenté

Un contrat d'une durée de trois mois, du 15 mai au 14 août 2012 a été conclu avec Alain ADAMS pour exécuter le travail administratif au bureau de Bruxelles.

Aucun étudiant ne sera donc engagé cette année étant donné la prestation à temps plein du nouvel engagé.

8. Départements

8.1. Département Championnat

8.1.1. Composition des séries régionales

8.1.1.1. Equipes séniors

Les séries sont établies provisoirement par le responsable.

Les membres du CDA s'accordent sur la présentation du projet de séries présenté.

Par ailleurs, le conseil d'administration décide de revoir la procédure judiciaire pendant le déroulement des playoffs. Elle sera présentée lors de l'assemblée générale de novembre 2012.

8.1.1.2. Equipes jeunes

D'une façon générale, il semblerait qu'il y ait une légère augmentation d'équipes inscrites pour cette saison, surtout en pupilles et minimes.

8.1.2. Inventaire des inscriptions

8.1.2.1. Seniors

Toutes les inscriptions sont rentrées dans les délais.

8.1.2.2. Jeunes

Il reste encore quelques clubs qui doivent rentrer leur document.

8.2. Département Coupes

8.2.1. Inventaire des inscriptions

8.2.1.1. Seniors

Pratiquement autant d'inscrits que la saison dernière. Le responsable doit encore contacter certains clubs, notamment ceux de "régionale" qui n'ont pas encore rentré leur formulaire.

8.2.1.2. Jeunes

La même constatation est faite également en ce qui concerne le nombre d'équipes de jeunes inscrites.

8.3. Département Arbitrage

8.3.1. Approbation du classement des arbitres régionaux

Les membres du conseil d'administration confirmer la liste reprenant les classements des arbitres régionaux présentée par le responsable du département.

8.4. Département promotion

8.4.1. Solidaris day

Un mail émanant d'Ethias sollicitant notre collaboration à la journée "Solidaris day" qui aura lieu à Liège le 26/8. Les membres du conseil d'administration acceptent la participation de l'AWBB à cette manifestation.

8.4.2. Note département

Les membres du CDA ont pris connaissance d'une note du président du département qui s'interroge sur les missions à effectuer dans le cadre des activités de l'AWBB.

8.4.3. Problématique de transfert des panneaux de mini-basket

Le président s'étonne de recevoir une facture de transport de panneaux alors qu'il avait été convenu que les clubs prendraient les frais à leur charge. Le responsable du département signale qu'il n'était pas informé de cette situation qui aurait fait l'objet d'un arrangement entre les clubs, le Directeur marketing et la compagnie de transport.

9. Nouvelles de la FRBB

9.1. Problématique du classement des arbitres en nationale

La VBL a quitté le département NDR en cours de saison. La question était de savoir comment terminer la saison. Le conseil d'administration de la FRBB a demandé aux ligues AWBB & VBL de régler certains dossiers malgré la divergence de vues.

Avant de publier le classement définitif des arbitres nationaux, le CDA de la FRBB a souhaité contacter les responsables du département afin d'examiner avec eux le nombre important de montants, descendants et ceux qui ont arrêté en cours de saison.

9.2. Nouvelles des équipes nationales

Les membres du CDA ont pris connaissance des calendriers des matchs des équipes.

10. Calendrier des activités

10.1. Présence du CDA au tournoi des 4 nations à Liège

Pendant les 3 journées, il y aura toujours au moins un représentant du CDA de l'AWBB au tournoi.

10.2. Présence du CDA aux matchs de qualification de l'équipe nationale dames

Le président souhaite qu'il y ait toujours au moins un représentant du CDA de l'AWBB lors des matchs de l'équipe nationale dames malgré le faible taux de participation de nos joueuses de l'AWBB.

11. Entretien avec le Directeur Technique sur les projets 2013-2016

Raphaël OBSOMER, Directeur technique, fait part de la situation actuelle, des projets prévus, des actions à entreprendre dans le cadre du plan 2013-2016 de la direction technique. Le président propose que les administrateurs reçoivent le Powerpoint de présentation afin de pouvoir prendre une décision lors de la prochaine réunion du CDA du 7 juin prochain.

12. Suivi de différents dossiers – mail reçu du Vice-président

12.1. Situation du Directeur Marketing

Quelles sont les conséquences de la maladie du directeur marketing ? Situation des prêts de panneaux, documents à récupérer, prérogatives, etc...

12.2. Convention avec Radio Contact

Le président a reçu un mail de demande d'une réunion avec le responsable. En cours.

12.3. Règlements de travail

Le Vice-président explique qu'une autre fédération sportive a entamé des démarches pour obtenir un APE et qu'un règlement de travail a dû être rédigé en catastrophe pour l'engagement de ce type de personnel.

Le président répond que l'ADEPS a initié une réunion avec les différentes fédérations qui emploient des éducateurs le vendredi 25 mai. Nous attendons le rapport de cette réunion. Le Directeur technique était présent à cette réunion.

12.4. Décathlon

Personne n'est informé de contacts qui auraient pu avoir lieu avec cette société. On suppose que qu'une relation commerciale avait été entamée avec le Directeur marketing. Pas de suite.

12.5. Challenge Fair Play – Pièces justificatives

Le trésorier général demande des justificatifs pour l'argent reçu pour le Fair-play.
Le président demande qui a acheté des ballons ?

13. Divers

- José Nivarlet : expose le problème financier rencontré par 2 jeunes du CRF. Sera reporté à la réunion du 7/6. Une convention sera rédigée.
- Jacques Ringlet : Les clubs qui ont signé le contrat avec le Ministre ont reçu 80 % de la somme totale en avance. Pour pouvoir bénéficier des 20 % restants, il faut obligatoirement rentrer un rapport. Existe-t'il un rapport-type édité par la Fédération Wallonie-Bruxelles ? Le président répond qu'un document type sera rédigé dans les meilleurs délais.

La réunion se termine à 22 heures 15

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHEF**
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général